



RÉSISTANCE SOCIALE

« La République sera sociale ou ne sera pas ! »

COMMUNIQUÉ

Molex : enfin une victoire !

C'est avec joie que les animateurs de Résistance Sociale ont appris la récente décision de la justice de déclarer sans cause réelle et sérieuse le licenciement des salarié(e)s de Molex, victimes de ce qu'on appelle les licenciements boursiers, l'objectif n'étant pas de faire face à de réelles difficultés de l'entreprise mais d'augmenter les profits des dirigeants et des actionnaires.

On peut toutefois regretter la lenteur de la justice et se demander ce qu'il en serait advenu si la loi « Travail » avait été applicable. Rien vraisemblablement. La justice est impuissante quand les protections des salariés sont détruites par la loi.